

RUISSEAU DES EUCHES (Identifiant national : 430020447)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 33000026)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, . - 430020447, RUISSEAU DES EUCHES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430020447.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté
Centroïde calculé : 929271°-2270003°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 15/10/2009
Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017
Date de première diffusion INPN :
Date de dernière diffusion INPN : 13/11/2023

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Doubs
- Commune : Solemont (INSEE : 25548)

1.2 Superficie

7,7 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 488

Maximale (mètre): 562

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Le ruisseau des Euches, affluent de la Barbêche, prend sa source en contrebas des reliefs des Essarts, du Plain du Mont et de la Vieille Côte, au nord-ouest de Solemont. La zone comprend un tronçon du ruisseau d'environ un kilomètre à partir de sa source.

Le cours d'eau naît au sein d'une hêtraie à canche cespiteuse. Dans ce secteur, la végétation aquatique est dominée par *Chara vulgaris* (algue verte évoluée). Ensuite, le ruisseau s'écoule dans un contexte de prairies pâturées humides à mésophiles dont l'intérêt floristique est limité. La frênaie-érablaie riveraine, fragmentaire, est surtout développée en aval. Ces boisements riverains, fortement impactés par le piétinement du bétail, présentent un mauvais état de conservation.

La Franche-Comté montre une grande richesse en cours d'eau, dont la diversité répond à celle des situations physiques qu'elle offre. Selon la nature géologique du sous-sol, la topographie, la climatologie et la couverture végétale, on peut ainsi établir une typologie des cours d'eau et définir une zonation amont-aval à laquelle correspondent des peuplements distincts. Puisqu'ils ne subissent pas l'influence d'éventuelles activités se situant en amont, les ruisseaux de tête de bassin de Franche-Comté devraient présenter une qualité d'eau optimale.

Le ruisseau des Euches présente une pente générale forte (5,1 % sur l'ensemble de son tracé et 12 % sur la zone définie). Ce type de cours d'eau de tête de bassin devrait se caractériser par des fonds grossiers et des eaux froides, c'est-à-dire fraîches et oxygénées, pauvres en éléments nutritifs et non polluées. Dans ce cas, les ruisseaux abritent tout un cortège d'espèces indicatrices, qui y trouvent des zones de frayères, comme la lamproie de Planer, le chabot, la truite fario ou encore les larves de salamandre et le sonneur à ventre jaune. Ils sont également riches d'une faune invertébrée variée et très sensible aux pollutions diverses : écrevisses à pattes blanches, certains genres ou familles de perles (*Perlidae*, *Perlodidae*, *Chloroperlidae* …), d'éphémères (*Epeorus*, *Habrophlebia*) et de trichoptères (*Odontoceridae*, *Brachycentridae* …). Le principal intérêt de cette zone est d'abriter une population d'écrevisses à pattes blanches.

STATUT DE PROTECTION

Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en date du 19/08/2009 assure la protection réglementaire des habitats de l'écrevisse à pattes blanches et des espèces de faune et de flore patrimoniales associées. En outre, la présence de plusieurs espèces citées dans les arrêtés ministériels des 8/12/88, 21/07/83 et 19/11/07 assure la protection de cette zone puisque tout acte de destruction à l'encontre de ces espèces et de leur milieu de vie est interdit.

OBJECTIFS DE PRESERVATION

Les cours d'eau de tête de bassin comme le ruisseau des Euches font partie de ces écosystèmes remarquables qui se sont considérablement raréfiés en Franche-Comté, de sorte qu'il n'en subsiste qu'un peu plus d'une centaine aujourd'hui. Leur état de conservation est lié à celui de leur bassin versant. Ils sont particulièrement fragiles et sensibles à toute dégradation : d'une manière générale, ils font trop souvent l'objet de pollutions chimiques ou organiques diffuses, de travaux anarchiques dans le lit mineur ou en bordure immédiate, de braconnage et d'alevinages intempestifs (notamment en espèces non indigènes) ou encore d'agressions diverses dues à l'exploitation sylvicole et agricole intensives.

Ici, le bassin versant est soumis à de nombreuses pressions anthropiques : stade implanté à proximité de la source, plusieurs étangs creusés sur le cours principal et les petits affluents, ce qui influe sur le niveau de la nappe et les débits. Les abords du ruisseau sont fortement impactés par le piétinement du bétail : il s'ensuit un colmatage des fonds dans la partie amont, susceptible d'entraîner des effets préjudiciables sur les écosystèmes aquatiques, notamment sur la population d'écrevisses à pattes blanches. La mise en œuvre de mesures de restauration apparaît donc nécessaire et urgente.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Pêche

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Lit mineur
- Vallon

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Critères d'intérêts patrimoniaux
- Ecologique
- Faunistique
- Crustacés
- Autre Faune (préciser)

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Ralentissement du ruissellement
- Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Mise en eau, submersion, création de plan d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Crustacés 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>C1.141 Tapis de Chara</i>	<i>22.441 Tapis de Chara</i>		Informateur : Fernex T.		2010 - 2010
<i>G1.212 Bois des rivières à débit rapide à Fraxinus et Alnus</i>	<i>44.32 Bois de Frênes et d'Aulnes des rivières à débit rapide</i>		Informateur : Fernex T.		2010 - 2010
<i>E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes</i>	<i>38.2 Prairies de fauche de basse altitude</i>		Informateur : Fernex T.		2010 - 2010

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage</i>	<i>38.1 Pâtures mésophiles</i>		Informateur : Fernex T.		2010

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E2.111</i> <i>Pâturages à Ivraie vivace</i>	<i>38.111</i> <i>Pâturages à Ray-grass</i>		Informateur : Fernex T.		2010 - 2010
<i>G1.11</i> <i>Saulaies riveraines</i>	<i>44.1</i> <i>Formations riveraines de Saules</i>				
<i>C1</i> <i>Eaux dormantes de surface</i>	<i>22</i> <i>Eaux douces stagnantes</i>				
<i>E3.44</i> <i>Gazons inondés et communautés apparentées</i>	<i>37.24</i> <i>Prairies à Agropyre et Rumex</i>		Informateur : Fernex T.		2010 - 2010
<i>C2.21</i> <i>Épirhithron et métrarhithron</i>	<i>24.12</i> <i>Zone à Truites</i>				
<i>G1.63</i> <i>Hêtraies neutrophiles médio-européennes</i>	<i>41.13</i> <i>Hêtraies neutrophiles</i>		Informateur : Fernex T.		2010 - 2010

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

22.441 = Charetum vulgaris

44.32 = Fraxino excelsioris - Aceretum pseudoplatani

38.22 = Galio veri - Trifolietum repentis

41.13 Descampsio caespitosae - Fagetum sylvaticae

38.111 Lolio perennis - Cynosuretum cristati

38.1 = Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati

37.24 = Junco inflexi - Menthetum longifoliae

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Non renseigné

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Crustacés	18437	<i>pallipes</i>	<i>Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Déforêt T.		0	900	1998 - 2014

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Crustacés	18437	<i>pallipes</i>	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DEFORET T.	1998	Inventaire des ruisseaux à Ecrevisses à pattes blanches des départements du Doubs, de Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Y. Ferrez Bureau d'études, DIREN F-C, Agence de l'eau RMC, Féd. des APPMA 25-90. 20 p + annexes
	Fédération départementale de pêche du Doubs et ONEMA	2007	Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et des espèces patrimoniales associées dans le département du Doubs. DIREN FC et Agence Eau RMC, 60p.
	Ferrez Y., Fernez T., Simler N.	2010	Contribution à la mise à jour de l'inventaire ZNIEFF en Franche-Comté. CBNFC et DIREN F-Comté. 58p.
Informateur	Déforêt T.		
	Fernez T.		